



ÉCOLE DU PLATEAU
145, rue de l'Atmosphère
Gatineau (Québec) J9A 3G3
Téléphone : (819) 772-2694
Télécopieur : (819) 772-8056

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Plateau – 008

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du mercredi 20 juin 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du mercredi 20 juin 2018 du Conseil d'établissement de l'École du Plateau au 145, rue de l'Atmosphère, Gatineau (Québec), à 18 h 30.

Présents :

M. Sylvain Audet	Parent-membre, président
M. Sacha Bahamand	Parent-membre
M. Jean-Yann Bouteiller	Représentant du service de garde, membre
M ^{me} Mathilde Brodeur	Parent-membre
M ^{me} Monick Corriveau	Parent-membre
M. Antoine Gomis	Parent-membre, représentant au comité de parents,
M ^{me} Marie-Pierre Léger	Enseignante-membre
M ^{me} Annie Lessard	Parent-membre
M ^{me} Louise Marchand	Enseignante-membre
M ^{me} Julie Villeneuve	Enseignante-membre
M ^{me} Lynne Séguin	Directrice, non-membre
M ^{me} Nathalie Villeneuve	Commissaire

Absents:

M ^{me} Isabelle Gagnon	Enseignante-membre
M ^{me} Josie-Anne Pilon	Enseignante-membre
M. Dominique Kenney	Représentant de la communauté, non-membre

1 Présence et vérification du quorum

M. Audet constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour (CÉ-33-17-18)

Mme Corriveau propose l'adoption de l'ordre du jour.
Adoptée à l'unanimité

3 Intervention du public

Il n'y a pas d'intervention du public.

4 Dossiers

À la demande de Mme Villeneuve, les dossier 4.2 et 4.3 seront traités en premier afin de lui permettre de participer à une rencontre à la CSPO.

4.2 Frais demandés aux parents (CÉ-35-17-18)

Mme Séguin présente les frais demandés aux parents qui respectent la procédure de la CSPO remise aux membres. Un membre demande pourquoi les cahiers ne sont pas achetés par l'école et vendus directement aux parents. Ceci n'est pas permis dans la procédure.

Mme Lessard propose d'approuver les frais demandés aux parents pour l'année 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité.

4.3 Liste d'effets scolaires (CÉ-36-17-18)

La liste d'effets scolaires respectant la nouvelle procédure de la CSPO est présentée. M. Gomis demande des précisions sur la mention « l'école en aura en quantité suffisante ». Mme Séguin précise que l'école doit effectivement s'assurer d'avoir en quantité suffisante les flûtes et les écouteurs, malgré que pour des questions d'hygiène les parents peuvent en fournir.

M. Gomis propose d'approuver les listes d'effets scolaires pour l'année 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité.

4.1 Convention de gestion 2018-2019 (CÉ-34-17-18)

Mme Séguin présente la convention de gestion approuvée par le personnel de l'école. Mme Corriveau partage sa préoccupation sur le rôle des parents face à l'accompagnement de leurs enfants et les médias sociaux. Le CÉ pourrait organiser une soirée d'information pour les parents de l'école s'il le souhaite l'an prochain.

M. Audet propose d'approuver la convention de gestion 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité.

4.4 Rapport du CÉ 2017-2018

M. Audet présente aux membres le nouveau format du rapport pour cette année. Il vise l'essentiel des discussions et des dossiers traités. Certaines informations restent à compléter. Celui-ci sera présenté à l'Assemblée générale pour approbation.

5. Varia.

Aucun varia.

6. Levée de la séance. (CÉ-37-17-18)

M. Gomis propose la levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité.

Sylvain Audet,
Président

Lynne Seguin
Directrice